

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-51

<b>Commission</b>	_Hors commission
<b>Programme</b>	Service des Assemblées (SDA)
<b>Titre</b>	<i>Commission Permanente - Remplacement de sièges vacants</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu l'article L.4133-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la démission de Madame Corinne FERET, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Conseil Régional et membre de la Commission Permanente,

Vu la démission de Madame Valérie NOUVEL de son mandat de conseillère régionale et membre de la Commission Permanente,

Vu la démission de Madame Annie BIHEL de son poste de 1<sup>er</sup> membre de la Commission

Permanente,

Vu les vacances de sièges au sein de la Commission Permanente,

Après la suspension de séance conformément aux dispositions prévues à l'article L.4133-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les candidatures déposées par Mme Annie BIHEL au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, de Madame Hélène MIALON-BURGAT au poste de 1<sup>er</sup> membre de la Commission Permanente et de Madame Elisabeth JOSSEAUME au poste de 19<sup>ème</sup> membre,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de compléter les postes vacants de la Commission Permanente comme suit :

3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Annie BIHEL

1<sup>er</sup> membre : Hélène MIALON-BURGAT

19<sup>ème</sup> membre : Elisabeth JOSSEAUME

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-26440-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-52

<b>Commission</b>	_Hors commission
<b>Programme</b>	Service des Assemblées (SDA)
<b>Titre</b>	<i>Commissions spécialisées - Modifications</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de procéder aux modifications de désignations au sein des commissions spécialisées :

Mme BIHEL : Commission 3 (au lieu de la Commission 4)

Mme DUBOSCQ : Commission 5

M. LENEVEU : Commission 2

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25946-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-53

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	CA 2014 - Direction des Finances - Rapport d'analyse

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'approuver le compte administratif 2014.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25993-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-54

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	CA 2014 - Directions des finances - Compte de gestion

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

ARRETE,

à l'unanimité des voix, le compte de gestion 2014 de Madame le Payeur Régional.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25837-DE-1-1



# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-55

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	CA 2014 - Direction des Finances - Affectation du résultat

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

• d'affecter les 54 001 917,89 € de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2014 de la façon suivante :

- inscription au compte 1068,  
excédent de fonctionnement capitalisé, d'un crédit de.....48 158 436,70 €
- inscription à la ligne 002,  
résultat de fonctionnement reporté, d'un crédit de.....5 843 481,19 €

Ces crédits sont intégrés à la décision modificative n°2 du budget 2015.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25832-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-56

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	CA 2014 - Direction des Finances - Gestion pluriannuelle

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la présentation du rapport sur la  
gestion pluriannuelle pour l'exercice 2014.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25814-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-57

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	CA 2014 - Direction des Finances - Dette

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

dette à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la présentation de la gestion de la  
pour l'exercice 2014.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25816-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-58**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 2015 - Direction des Finances - Rapport de présentation générale</i>

-----

## Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

## **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

. d'inscrire un crédit de paiement de 75 000 € sur le chapitre 930 - Services généraux ;

. d'inscrire un crédit de paiement de 180 000 € sur le chapitre 900 - Services généraux ;

. de considérer qu'au vu des différents rapports qui vous ont été proposés, les dépenses et recettes de cette décision modificative ont été adoptées par chapitre, ainsi que les autorisations de programme et d'engagement correspondantes ;

. de diminuer l'emprunt d'équilibre de 5 218 753,94 € ;

. de voter les ajustements de recettes suivants dans le cadre de cette DM2 :

<b>Programmes de recettes</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
P004 - Mouvements financiers divers	5 843 481,19	48 158 436,70
P005 - Optimiser la dette régionale		-5 218 753,94
P006 - Compensations fiscales	83 740,00	
P008 - Dotation de l'état	1 122 001,00	
P010 - Fiscalité à taux national	48 254,00	
P011 - Recettes conditionnées : Dispositifs	-816 774,00	-6 420 941,53
P012 - Recettes conditionnées : Projets	-248 995,00	7 995 660,74
P013 - Avances et fonds d'investissement		3 086 052,61
P015 - Autres produits	1 894 224,60	-1 005 667,46
<b>Ajustements recettes DM2</b>	<b>7 925 931,79</b>	<b>46 594 787,12</b>

<b>Ajustement emprunt d'équilibre</b>		-5 218 753,94
---------------------------------------	--	---------------

. de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et à l'individualisation des crédits ;

. d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS



# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-59

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Gérer les ressources humaines (P250)
<b>Titre</b>	<i>Ajustement des crédits des Ressources Humaines</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- d'inscrire un crédit de paiement de 121 225 € sur le chapitre 930 services généraux ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 100 000 € sur le chapitre 932 enseignement ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 1 000 € sur le chapitre 944 groupes politiques ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25846-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-60

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM 2 - Direction de l'Aménagement, du Développement Durable et de la Transition Energétique</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- de voter un complément de 138 180 € sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » votée sur le chapitre 935 du budget primitif 2015 pour un montant de 436 500 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 79 926 €  
2016 : 58 254 €
- de voter un complément de 45 000 € sur l'AE CPER P020 « Animer et développer les territoires » votée sur le chapitre 935 du budget primitif 2015 pour un montant de 15 994 570 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 30 000 €  
2016 : 5 000 €
- de voter un complément de 50 000 € sur l'AP CPER P210 « Soutenir les politiques urbaines » votée sur le chapitre 905 du budget primitif 2015 pour un montant de 2 200 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 10 000 €  
2016 : 40 000 €
- de voter un complément de 35 000 € sur l'AE P021 « Etudes et informations géographiques » votée sur le chapitre 935 du budget primitif 2015 pour un montant de 120 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 35 000 €
- de voter un complément de 30 000 € sur l'AE CPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » votée sur le chapitre 937 du budget primitif 2015 pour un montant de 2 220 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 15 000 €  
2016 : 15 000 €
- de voter un complément de 80 000 € sur l'AE CPER P151 « Préserver les ressources et les milieux » votée sur le chapitre 937 du budget primitif 2015 pour un montant de 5 100 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :  
2015: 20 000 €  
2016: 60 000 €
- de voter un complément de 144 225 € sur l'AE P152 « Promouvoir le développement durable » votée sur le chapitre 937 du budget primitif 2015 pour un montant de 225 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :  
2015: 96 225 €  
2016: 38 000 €
- de voter un complément de 554 693,54 € sur l'AP P310 « Favoriser l'accès à la santé » votée sur le chapitre 904 du budget primitif 2015 pour un montant de 82 839 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :  
2015 : 554 693,54 €
- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 1 010 000 € sur le chapitre 905 « Aménagement du territoire »
- d'inscrire un complément de crédit de paiement de 144 926 € sur le chapitre 935 « Aménagement du territoire »
- d'inscrire un complément de crédit de paiement de 131 225 € sur le chapitre 937 « Environnement »

- d'inscrire un complément de crédit de paiement de 814 693,54 € sur le chapitre 904 « Santé »
- d'affecter sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 138 180 € au titre de l'opération P020O005 « Unesco », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- d'affecter sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 350 000 € au titre de l'opération P020O038 « Fonds d'intervention régional », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- d'affecter sur l'AE P021 « Etudes et informations géographiques » une tranche de 35 000 € au titre de l'opération P020O001 « Etudes territoriales et schémas régionaux », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- d'affecter sur l'AP P310 « Favoriser l'accès à la santé » une tranche de 554 693,54 € au titre de l'opération P310O002 « Actions sanitaires », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25734-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-61**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 - Transports</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- de voter au titre du programme P364 « Moderniser le réseau routier », une AE d'un montant de 50 522 €, sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N : 50 522 €

- d'affecter sur cette AE une tranche de 49 240 € au titre de l'opération P364O003 « RN12 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche de 1 282 € au titre de l'opération P364O005 « RN174 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 un montant de 50 522 € à la SAFER au titre des indemnités compensatoires à verser lors de la revente des terrains préfinancés par la Région :

- 49 240 € au titre de la RN12,

- 1 282 € au titre de la RN174,

- de voter un complément de 110 000 € d'AP, au titre du programme P363 « Moderniser le matériel ferroviaire », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 0 €

2016 : 110 000 €

- de voter une diminution de 110 000 € d'AP, au titre du programme P361 « Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 0 €

2016 : 0 €

2017 : - 110 000 €

- d'inscrire un crédit de paiement de 50 522 € sur le chapitre 938 « Transports » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-63

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 - Direction des Transports Mer et Littoral - Service Aéroport Ports, Activités maritimes</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,



Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire, une diminution de l'autorisation d'engagement d'un montant de 100 000 € sur le chapitre 938, l'échéancier des crédits de paiement s'établissant comme suit :
  - 2015 : - 100 000 €
- de désaffecter sur cette AE un montant de 100 000 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroport » sur le chapitre 938 du budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- de diminuer les crédits de paiement de 100 000 € sur le chapitre 938 – Transport ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25045-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-66

<b>Commission</b>	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 - Direction des Bâtiments Régionaux</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,



Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- de voter au titre du programme « P101 – Etendre, restructurer et rénover le patrimoine des lycées » un complément d'autorisation de programme d'un montant de 10 242 768 € sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 : 0 €  
2016 : 4 030 000 €  
2017 : 6 212 768 €

- d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 :
  - ✓ une tranche de 3 348 514 € au titre de l'opération « P101O004 – Rénovation du service de restauration au lycée Victor Hugo à Caen »,
  - ✓ une tranche de 364 254 € au titre de l'opération « P101O011 – Restructuration de l'externat au lycée Gambier à Lisieux »,
  - ✓ une tranche de 1 000 000 € au titre de l'opération « P101O115 – Rénovation des internats au lycée Edmond Doucet à Equeudreville »,
  - ✓ une tranche de 1 600 000 € au titre de l'opération « P101O058 – Extension et réorganisation des ateliers au lycée Mezen à Alençon »,
  - ✓ une tranche de 1 000 000 € au titre de l'opération « P101O119 – Modernisation de l'exploitation agricole au Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de la baie du Mont St-Michel à St-Hilaire-du-Harcouët »,
  - ✓ une tranche de 300 000 € au titre de l'opération « P101O120 – Rénovation du CDI au lycée Mézeray à Argentan »,
  - ✓ une tranche de 630 000 € au titre de l'opération « P101O121 – Mise en sécurité et en accessibilité du bâtiment La Tour au lycée Le Verrier à Saint-Lô »,
  - ✓ une tranche de 2 000 000 € au titre de l'opération « P101O089 – Travaux imprévus dans les lycées de Basse-Normandie » ;

- de voter au titre du programme « P 102 - Maintenir et entretenir le patrimoine des lycées », un complément d'autorisation de programme d'un montant de 2 000 000 € sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 : 0 €  
2016 : 500 000 €  
2017 : 1 500 000 €

- d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 une tranche de 2 000 000 € au titre de l'opération « P 102O069 – Travaux imprévus dans les lycées de Basse-Normandie » ;
- de voter au titre du programme « P102 – Maintenir et entretenir le patrimoine des lycées » un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 50 000 € sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 : 50 000 €

- d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 une tranche de 50 000 € au titre de l'opération « P 102O039 – DERP complémentaire (Dotation Entretien Réparations du Propriétaire) » ;
- de voter au titre du programme « P231 – Entretien et équiper les bâtiments régionaux » un complément d'autorisation de programme d'un montant de 200 000 € sur le

chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 : 200 000 €

- d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 :
  - ✓ une tranche de 100 000 € au titre de l'opération « P231O008 – Travaux Porte de l'Hôtel Dieu à l'Abbaye-aux-Dames à Caen »,
  - ✓ une tranche de 100 000 € au titre de l'opération « P231O011 – Travaux dans 20 chambres et 5 studios à l'Abbaye d'Ardenne à St-Germain-la-Blanche-Herbe » ;
- d'inscrire un crédit de paiement de 2 200 000 € sur le chapitre 900 « Services Généraux » ;
- d'inscrire un crédit de paiement de 130 000 € sur le chapitre 932 « Enseignement » ;
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 200 000 € sur le chapitre 902 « Enseignement » ;
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 114 200 € sur le chapitre 930 « Services généraux » ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25168-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

DELIBERATION

N°AP 15-06-72

du CONSEIL REGIONAL

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 - Développement Economique</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 14 contre (Ludovic ASSIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY), Philippe AUGIER ne prenant pas part au vote,

- de voter un complément de 4 195 398,06 € d'AP, au titre du programme P300 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 4 195 398,06 €

- de voter un complément de 400 000 € d'AP, au titre du programme FEDER - P300 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 0 €  
2016 : 160 000 €  
2017 : 60 000 €  
2018 : 60 000 €  
2019 : 60 000 €  
2020 : 60 000 €

- de voter un complément de 1 000 000 € d'AP, au titre du programme FEDER - P301 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 0 €  
2016 : 200 000 €  
2017 : 200 000 €  
2018 : 250 000 €  
2019 : 250 000 €  
2020 : 100 000 €

- de voter un complément de 60 000 € d'AP, au titre du programme P302 « Développer l'Economie sociale et solidaire », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 50 000 €  
2016 : 10 000 €

- de voter un complément de 497 770,61 € d'AE, au titre du programme P301 « Accompagner les stratégies de développement économique du territoire », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 297 770,61 €  
2016 : 100 000 €  
2017 : 100 000 €

- de voter une diminution de 1 400 000 € d'AE, au titre du programme FEDER - P301 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 936, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : - 200 000 €  
2017 : - 200 000 €  
2018 : - 350 000 €  
2019 : - 350 000 €  
2020 : - 300 000 €

- d'inscrire un crédit de paiement de 3 626 198,06 € sur le chapitre 909 « Action économique » ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 297 770,61 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

- d'affecter sur l'AP « P300 – Accompagner les projets des entreprises » de 9 109 489 € votée en 2015 un montant de 1 310 398,06 € au titre de l'opération P300O009 Remboursement ARE aux Départements ;

- d'inscrire sur le chapitre 909 du budget de la Région, article 16873, les dépenses suivantes :

- 1 230 045,01 € pour l'annulation des dettes en faveur des Conseils Généraux relatives aux avances régionales à l'entreprise non recouvrées et qui ont fait l'objet d'admission en non-valeur par la Région Basse-Normandie, le détail figure en annexe 1 et 2 ;

- 28 266,46 € correspondants aux remboursements effectués par les entreprises depuis 2012, dont :

- . 16 030,74 € en faveur du Conseil Départemental du Calvados,
- . 2 499,50 € en faveur du Conseil Départemental de la Manche,
- . 9 736,22 € en faveur du Conseil Départemental de l'Orne,

- 52 086,59 € au titre de la part départementale de remboursement des prêts au Conseil Départemental du Calvados se rapportant au chantier du Pays d'Auge ;

- d'émettre un titre de recettes de 1 230 045,01 € correspondant au montant non recouvré des ARE cofinancées avec les Conseils Départementaux, sur le compte 7788 ;

- d'émettre un titre de recettes de 52 086,59 € au compte 7788, afin de comptabiliser l'abandon de la part départementale des créances se rapportant au chantier du Pays d'Auge ;

- d'affecter sur l'AE « P301 - Accompagner les stratégies de développement économique du territoire » un montant de 197 770,61 € au titre de l'opération P301O010 Redynamisation économique des territoires » ;

- d'inscrire sur le chapitre 939 du budget de la Région, une dépense de 197 770,61 € au compte 678 afin de comptabiliser l'abandon de créances de la SODIE ;

- d'émettre un titre de recettes de 197 770,61 € envers la SODIE au compte 2748 au titre du remboursement des prêts ;

- de prévoir le versement des retours de fonds aux trois Départements bas-normands sur présentation de la délibération exécutoire et d'un RIB ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS



et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25274-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-76

<b>Commission</b>	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
<b>Programme</b>	Réussir la future Région Normandie (P016)
<b>Titre</b>	<i>Avis sur le projet de chef-lieu provisoire de la future Région Normandie</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

#### *Considérant :*

*- la délibération favorable du Conseil Municipal de Rouen, en date du 1<sup>er</sup> juin, en faveur de la fixation du chef-lieu provisoire à Rouen,*

*- la délibération du Conseil municipal de Caen, adoptée le 11 mai 2015, qui souligne le souci d'équilibre pris en compte par l'Etat entre les actuelles capitales régionales et concrétisé par la nomination d'un Préfet, d'un recteur et d'une directrice de l'ARS préfigurateurs, et qui émet le vœu d'une logique de réseau non centralisatrice conciliant efficacité et proximité du service aux habitants et privilégiant une répartition équilibrée des*

*services et satellites de l'Etat et du Conseil régional de Normandie ;*

*- la délibération du Conseil régional de Haute-Normandie en date du 15 juin, annexée au présent projet d'avis,*

*- l'avis du CESER de Basse-Normandie en date du 15 juin 2015 remis en séance du 18 juin,*

*- les éléments issus de la concertation menée auprès des collectivités locales, des organisations professionnelles et des organismes consulaires régionaux, dont la synthèse est annexée au présent projet d'avis,*

*- qu'il ressort de cette concertation que les acteurs ont le plus souvent souhaité donner leur avis sur l'organisation des services de l'Etat en région et de ceux de la future Région Normandie, s'exprimant au-delà du périmètre de la concertation prévue par la loi,*

*- que ces acteurs estiment qu'il est indispensable pour les pouvoirs publics de favoriser un équilibre dans la répartition et l'organisation des services de l'Etat et de ceux de la future Région à l'échelle normande,*

*- que cette recherche d'un équilibre territorial dans la future organisation administrative normande constitue clairement le « dénominateur commun » des avis recueillis,*

*« mettant notamment en avant de façon significative la question du « siège » du conseil régional à Caen ainsi qu'une organisation de proximité des services régionaux comme éléments majeurs » (amendement présenté et adopté en séance plénière à la majorité des voix),*

Le Conseil Régional de Basse-Normandie, rejetant tout « centralisme régional », affirme à son tour la nécessité d'un principe de répartition équilibrée entre les deux actuelles capitales régionales des services administratifs de l'Etat et de l'administration de la collectivité régionale, ainsi que celle des principes de proximité et d'efficacité.

Dans cette perspective, sur la base de ces éléments :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'émettre un avis favorable au projet de décret portant fixation du chef-lieu provisoire de la future région Normandie à Rouen.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-74

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Rapports budgétaires (RB)
<b>Titre</b>	<i>DM2 2015 - Direction des Finances - Dette</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 2 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 15 juin 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de diminuer un crédit de paiement d'un montant de 800 000 € en section de fonctionnement sur le chapitre 943 « Opérations financières – Intérêts réglés à l'échéance » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25819-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-77

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs (P361)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE - Faciliter les déplacements entre Caen et Rouen</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le processus de développement de la desserte Caen – Rouen, tant en ce qui concerne son volet « desserte » que son volet « tarification »,
- d'approuver :
  - la création d'une nouvelle tarification adaptée à la fois aux voyageurs réguliers (déplacements domicile/travail/études, déplacements professionnels,...) et occasionnels entre Rouen et Caen.
  - la création d'une tarification événementielle attractive à l'occasion de manifestations communes aux Régions Haute et Basse-Normandie.
- de déléguer à la Commission Permanente l'approbation des mécanismes détaillés et des conventions à intervenir avec la Région Haute-Normandie et la SNCF, en retenant pour date d'application le 1<sup>er</sup> septembre 2015, éventuellement par anticipation à l'établissement définitif des modalités conventionnelles à négocier.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25789-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-75

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Mouvements financiers divers (P004)
<b>Titre</b>	<i>Remises gracieuses</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accepter la demande de remise gracieuse du titre de recette de 189,17 € à l'encontre de l'association SOS Racisme ;

- d'accepter la remise gracieuse des créances suivantes, pour un montant total de 7 226,65 € réparti comme suit :

- 893,33 € conformément à l'annexe n°1 jointe,
- 833,33 €, au bénéfice de l'association « Le Radar »,
- 1 166,66 €, au bénéfice de l'association « Lassoфоник »,
- 2 833,33 €, au bénéfice de l'association « Le Tunnel »,
- 1 500,00 €, au bénéfice de l'association « PEP ART » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25992-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-78**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
<b>Programme</b>	Développer les projets d'investissements avec les établissements d'enseignement supérieur (P142)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE: soutien au Centre de Ressources Informatiques de Haute-Normandie (CRIHAN)</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'adopter :
  - le principe d'un financement régional à l'investissement du CRIHAN pour l'année 2015 dans la limite de 50 000 €
- de donner délégation à la commission permanente pour :
  - Définir les modalités de soutien au CRIHAN, au titre de l'exercice 2015 et d'approuver la convention afférente à cette subvention
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25813-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-79

<b>Commission</b>	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
<b>Programme</b>	Développer une politique d'accompagnement et d'engagement de la jeunesse (P322)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE - Adoption du règlement Cart'@too année scolaire 2015-2016</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de prendre acte des éléments statistiques de Cart'@too présentés en annexe n° 1,
- d'adopter le dispositif décrit et le règlement Cart'@too figurant en annexes n° 2 et 3 ;
- d'inscrire la Cart'@too dans la perspective de la fusion en étendant le périmètre de quelques @toos au territoire haut-normand,
- d'adopter la convention type Cart'@too pour les demandes de partenariat figurant en annexe n°4 ;
- d'adopter la convention spécifique Cart'@too avec la Société Nationale des Chemins de Fer Français en annexe 5 ;
- d'autoriser le Président à attribuer gratuitement 100 Cart'@too – volet « **Culture-Sport et Initiatives et Citoyenneté, Transport et Vie Quotidienne** » pendant l'année scolaire 2015/2016, pour diverses opérations promotionnelles de la Région ;
- d'affecter sur l'autorisation d'engagement « P322 – Développer une politique d'accompagnement et d'engagement de la jeunesse » de 425 500 € votée en 2015, un montant de 30 000 € au titre de l'opération « P322O003 « Mobilité internationale des jeunes hors temps scolaire » ;
- d'affecter sur l'autorisation d'engagement « P050 - Accompagner et équiper les apprentis », de 3 980 000 €, votée en 2015, un montant de 2 050 000 € au titre de l'opération « P050O008 - @too Apprentissage THR » ;
- d'affecter sur l'autorisation d'engagement « P210 « Soutenir les politiques urbaines» de 500 500 €, votée en 2015, un montant de 80 000 € au titre de l'opération P210O003 «Habitat Solidaire» ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25580-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-80

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
<b>Titre</b>	<i>Faire la Normandie : Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) Normand</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le « cahier des charges » relatif au Service Public Régional de l'Orientation normand, joint en annexe 1 ;

- de déléguer à la Commission Permanente :

- l'approbation ultérieure de modifications du cahier des charges liées au contexte territorial et/ou aux évolutions réglementaires possibles dans le champ de l'accueil, de l'information, de l'orientation,

- la désignation nominative des organismes ayant candidaté, répondu et satisfait aux exigences et conditions de mise en œuvre telles que définies dans le cahier des charges relatif au SPRO. Elle pourra procéder au retrait de la qualité de membre du SPRO aux organismes présentant des situations de dysfonctionnements réitérés et de manquements avérés aux principes constitutifs du SPRO tels que définis dans le cahier des charges ;

- l'approbation des conventions, et/ou protocoles d'accord nécessaires à la mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation, au fur et à mesure de la construction partenariale et d'en autoriser la signature par le Président du Conseil Régional.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25477-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-81**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Accompagner les projets des entreprises (P300)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE : convention cadre international à l'échelle de la Normandie</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Sylvie ERRARD (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le principe d'un conventionnement, à l'échelle normande, avec Business France, la Région Haute-Normandie et CCI International afin de déployer un programme d'accompagnement d'entreprises normandes ciblées, en articulation avec les dispositifs régionaux d'appui individuel et collectif à l'export ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour se prononcer sur les termes de cette convention-cadre ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25733-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-82

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE : principe d'interventions normandes pour le soutien des Pôles de compétitivité (Novalog, TES, Hippolia)</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le principe d'un financement régional, dès 2015, au fonctionnement du pôle de compétitivité Nov@log, afin de préparer l'écosystème régional dans la perspective de la fusion ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour définir les modalités de soutien au pôle de compétitivité Nov@log, au titre de l'exercice 2015 et d'approuver la convention afférente à cette subvention ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25689-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-83

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE: abondement d'un fonds de maturation normand porté par Normandie Université</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le principe de l'abondement au fonds de maturation de Normandie Université pour l'année 2015 dans la limite de 200 000 € ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour attribuer le montant d'abondement du fonds de maturation porté par la ComUE Normandie université et approuver les conventions afférentes à cet abondement ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25810-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-84**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
<b>Titre</b>	<i>FAIRE LA NORMANDIE: préfiguration d'un FRI Normand avec Bpifrance</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le principe de mise en place d'un Fonds Régional d'Innovation normand pour une mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver le profil du FRI normand avec Bpifrance et les modalités de sa mise en œuvre ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25812-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-85

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Gérer les ressources humaines (P250)
<b>Titre</b>	<i>Régime indemnitaire des agents du Conseil régional</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 10 abstentions (Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'actualiser le régime indemnitaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 selon les modalités jointes en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-26066-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-86

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale
<b>Programme</b>	Gérer les ressources humaines (P250)
<b>Titre</b>	<i>Tableau des emplois</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

• de recruter :

- à la DESRI, un chargé de mission EMR du cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs n° 40444,

- à la DARM, un chargé de mission ports et du cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs n°40445,

- à la DRP, un agent d'accueil du cadre d'emplois des adjoints administratifs n° 40446 ;

Par ailleurs, lorsqu'un poste de catégorie A ne peut être pourvu par une candidature statutaire satisfaisante, ce poste puisse être pourvu par un cadre A contractuel recruté en application de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984. Ces cadres seront rémunérés selon leur niveau de diplôme et leur expérience professionnelle par référence aux grilles correspondantes et pourront bénéficier du régime indemnitaire afférant ;

• de procéder aux modifications suivantes :

- à la DJSVA : le poste de directeur adjoint et chef de service sport n° 31367 devient chargé de mission,

- à la DADDTE : le poste chef de projet covoiturage n° 36593 devient chargé de gestion FEDER/ITI,

- à la Direction Générale : le poste de directeur adjoint n° 32332 est supprimé,

- à la DSFE : le poste de chargé de mission ingénierie financière n° 36401 est supprimé ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25603-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N° AP 15-06-87

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
<b>Titre</b>	<i>FEDER 2014-2020 Sélection des candidatures Investissements Territoriaux Intégrés</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Yanic SOUBIEN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Mickaël MARIE (pouvoir à Clara OSADTCHY), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis du comité de sélection relatif aux ITI 2015-2020, réuni le 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 14 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de valider :

- la proposition de sélection des agglomérations chefs de file des Investissements Territoriaux Intégrés 2015-2020,

- les enveloppes prévisionnelles pour chaque agglomération chef de file sélectionnées au titre des ITI 2014-2020 et leur répartition par priorité d'investissement, conformément à l'annexe 2,

- le modèle type de convention à signer entre la Région, autorité de gestion, et chaque agglomération sélectionnée au titre de l'ITI, joint en annexe 3 ;

- d'autoriser le Président :

- à notifier la sélection des candidatures ITI et l'affectation des enveloppes correspondantes aux agglomérations chefs de file sélectionnées,

- à signer les conventions avec chaque agglomération sélectionnée au titre de l'ITI 2015-2020, selon le modèle type joint en annexe 3,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25754-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

**N°AP 15-06-88**

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Animer et développer les territoires (P020)
<b>Titre</b>	<i>Proposition de sélection des candidatures LEADER 2014-2020 (seconde session) au titre du Programme de Développement Rural pour la mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Clara OSADTCHY (pouvoir à Pascale CAUCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

Sous réserve de la validation définitive du Programme de Développement Rural de mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie par la Commission Européenne :

- de valider la proposition de sélection des trois dernières candidatures LEADER 2014-2020, conformément à la proposition qui figure en annexe 1 ;
- de valider les enveloppes FEADER affectées à ces trois derniers territoires sélectionnés, pour la période 2015-2020, telles qu'elles figurent en annexe 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25724-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-89

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Animer et développer les territoires (P020)
<b>Titre</b>	<i>Convention de partenariat entre la Région Basse-Normandie, la Région Haute-Normandie et la Caisse des dépôts et consignations pour la période 2015-2017</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Clara OSADTCHY (pouvoir à Pascale CAUCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter la convention de partenariat entre la Région Haute-Normandie, la Région Basse-Normandie et la Caisse des Dépôts et Consignations pour la période 2015-2017 (annexe 1) ;

- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et à la mettre en œuvre aux côtés de la Haute-Normandie et de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de cette convention.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-26008-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-90

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Préserver les ressources naturelles et les milieux (P151)
<b>Titre</b>	<i>Convention de partenariat 2015-2018 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Clara OSADTCHY (pouvoir à Pascale CAUCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la part notable du territoire de la Basse-Normandie située dans le bassin Loire-

Bretagne (environ 1/6 du réseau hydrographique régional sur plus de 250 communes, couvrant la moitié sud de l'Orne et une petite partie du sud de la Manche) et l'intérêt de mettre en valeur nos interventions conjointes en faveur de la préservation et la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, il est proposé de formaliser à nouveau notre partenariat pour la période 2015-2020 (durée restante du 10<sup>ème</sup> programme de l'AELB).

Comme pour la période 2008-2012, il s'agit d'une convention-cadre qui énonce les principes de la collaboration (et non des engagements financiers).

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention de partenariat 2015-2018 entre la Région Basse-Normandie et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne jointe en annexe 1 ;

- d'autoriser le Président à signer cette convention et tous les actes utiles à sa mise en œuvre.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25190-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-91

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
<b>Titre</b>	<i>Structuration régionale de la rénovation énergétique des logements et Programme Européen ELENA kfW</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Clara OSADTCHY (pouvoir à Pascale CAUCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

• de valider :

- l'appel à projets « Conseil habitat solidaire et durable 2<sup>ème</sup> semestre 2015 et année 2016 » présenté en annexe 1,

- l'appel à partenariat ouvert aux organismes bancaires et financiers pour accompagner une politique régionale en faveur de la réhabilitation énergétique et environnementale des logements anciens en Basse-Normandie, présenté en annexe 2 ;

• d'adopter les nouvelles modalités d'aides pour le dispositif « *Chèque Eco-énergie Basse-Normandie* » pour les « *Travaux niveau 1 et niveau 2* » et « *Travaux niveau 3 – BBC rénovation* » présentées à l'annexe 3, applicables à compter du 1<sup>er</sup> août 2015, en substitution des modalités précédentes définies en annexe de la délibération n° AP-15-02-10 des 26 et 27 février 2015 ;

• d'affecter sur l'AE P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » de 810 000 €, votée en 2015, un montant de **640 000 €** pour la première période du programme européen ELENA-kfW (second semestre 2015 et année 2016), au titre de l'opération P150O012 « Habitat Durable (HSD) » ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25430-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-92

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales (P365)
<b>Titre</b>	<i>Accessibilité du réseau TER bas-normand aux personnes à mobilité réduite - Schéma Directeur Régional d'Accessibilité Programmé</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN,

#### Sont excusés :

Sophie GAUGAIN, Elise LOWY, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de prendre acte du bilan de la mise en œuvre du Schéma Directeur Régional de l'Accessibilité ;
- de prendre acte de la stratégie régionale quant au SDA-Ad'Ap ;
- d'autoriser le Président à solliciter, par courrier auprès au Préfet avant le 27 juin 2015, une prorogation du délai de dépôt du SDA – Ad'AP en 2016.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-24831-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-93

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Concrétiser le grand projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (P360)
<b>Titre</b>	<i>Etudes relatives à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN,

#### Sont excusés :

Sophie GAUGAIN, Elise LOWY, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P360 « Concrétiser le grand projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie » de 1 800 000 € votée pour 2015, un montant de 1 797 598 € au titre de l'opération P360O001 « Etudes relatives à la LNPN » ;
- d'attribuer à SNCF Réseau, sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention maximale de 1 797 598 €, soit un taux d'intervention de 11,11%, pour la réalisation de la troisième tranche des études préalables à l'enquête publique et à la déclaration d'utilité publique du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie ;
- de déroger pour ce dossier au Règlement des Subventions Régionales ;
- d'autoriser le Président à signer avec SNCF Réseau, l'Etat, la Région Haute-Normandie et la Région Ile de France, la convention de financement correspondante ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-24901-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-94

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs (P361)
<b>Titre</b>	<i>Desserte en transport public du Mont-Saint-Michel et de sa baie</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Josiane TOMASETTO, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AE P361 « Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs », de 69 517 918 €, votée en 2015, un montant de 50 660,73 € réparti comme suit :
  - 36 710,73 € au titre de l'opération P361O005 « Convention TER CRBN/SNCF » ;
  - 3 450 € au titre de l'opération P361O009 « Tarifications TER » ;
  - 10 500 € au titre de l'opération P361O006 « Dessertes routières TER » ;

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- d'attribuer, sur le chapitre 938 du Budget de la Région, les subventions suivantes :
  - 36 710,73 € maximum à la SNCF pour la mise en place d'animations sur les lignes Ligne Baie et Côte Fleurie ;
  - 2 500 € maximum à la compagnie des parcs et des passeurs du Mont-Saint-Michel au titre de l'utilisation du pass Ligne Baie dans les autocars de la ligne Pontorson-Le Mont-Saint-Michel ;
  - 950 € maximum au Département de la Manche au titre de l'utilisation des pass Ligne Baie dans les autocars du réseau Manéo ;
  - 10 500 € maximum au Département de la Manche au titre de la mise en place de dessertes routières Coutances-Granville ;

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- de diminuer le montant de la subvention accordée à SNCF Réseau par délibération n° AP 13-06-40 au titre des travaux de modernisation entre Avranches et Dol de Bretagne en le portant de 14 767 490 € à 14 594 470,52 € ;
- d'autoriser le Président à signer :
  - avec la SNCF l'avenant 1 au Contrat Annuel d'Objectifs 2015 ;
  - avec le Département de la Manche la convention relative à l'organisation et au financement des dessertes routières Caen-Granville ;
  - avec le Département de la Manche la convention relative à l'organisation et au financement de l'offre tarifaire Ligne baie ;
  - avec le syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel et la compagnie des parcs et des passeurs du Mont-Saint-Michel la convention relative à l'organisation et au financement de l'offre tarifaire Ligne Baie ;
  - avec la Région Bretagne l'avenant 3 à la Convention de partenariat Ligne Baie ;
  - avec SNCF Réseau, l'Etat et la Région Bretagne l'avenant 1 à la Convention relative au financement des travaux de renouvellement de la voie de la section de ligne entre Avranches et Dol de Bretagne avec changement de la signalisation ;
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.
- de confirmer la délégation accordée à la commission permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- de donner délégation à la commission permanente pour l'adoption des avenants aux conventions  
concernées.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-95**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Soutenir les activités nautiques (P221)
<b>Titre</b>	<i>Contribution de la Basse-Normandie à la définition d'une stratégie nautique normande</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le document portant contribution de la Basse-Normandie à la définition d'une stratégie nautique normande, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25625-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-96

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
<b>Titre</b>	<i>Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Département de l'Orne</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de constater et d'approuver la cohérence du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du Département de l'Orne, décrit dans le document annexé, avec la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique pour la Basse-Normandie ;

- d'approuver le principe d'attribuer au Département de l'Orne une subvention d'un montant prévisionnel de 9 539 401 € pour la mise en œuvre du Plan Numérique Ornaïs (PNO). Les modalités de versement de cette subvention seront définies ultérieurement par délibération de l'Assemblée Plénière ou de la Commission Permanente ayant reçu délégation à cet effet ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25163-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-97

<b>Commission</b>	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
<b>Programme</b>	Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel (P340)
<b>Titre</b>	<i>Nouvelles manières de travailler et de se former en utilisant le potentiel des tiers-lieux</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,



DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le programme « **Tiers-lieux Normandie, espaces ouverts de collaboration** » joint en annexe et sa mise en œuvre en 2015, en application des engagements pris par la Région dans le cadre de son agenda 21 ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et à l'attribution des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25665-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-98**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Personnel, finances et administration générale Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
<b>Programme</b>	Maintenir et entretenir le patrimoine des lycées (P102)
<b>Titre</b>	<i>Agenda d'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public (Ad'AP) : définition de la stratégie</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ses décrets et ses arrêtés,

Vu l'Ordonnance N° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, ses décrets et arrêtés,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de prendre acte de la mise en accessibilité sur 9 ans du patrimoine régional bas-normand ;

- d'approuver les critères de priorisation de mise en accessibilité des lycées et de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur la base des critères suivants :

#### Le ratio de coût de mise en accessibilité par élève

*Ce critère permet d'optimiser les coûts de mise en accessibilité et de garantir une certaine cohérence dans les investissements réalisés. Il s'agit de toucher le plus rapidement possible un maximum d'élèves.*

#### Le nombre d'élèves en situation de handicap accueillis par l'établissement

*Ce critère permet de répondre au besoin en tenant compte de la présence ou non d'élèves en situation de handicap au sein de l'établissement à la rentrée scolaire 2014/2015.*

#### La position géographique

*Cette approche vise à répartir les priorités de manière pertinente sur le plan géographique. Le principe est d'éviter de concentrer les efforts de mise en accessibilité sur des établissements situés sur un même territoire.*

#### La carte des formations

*Il est important que les établissements d'enseignement professionnels puissent être priorisés afin que quel que soient les orientations scolaires choisies par les élèves en situation de handicap, ces derniers puissent suivre une scolarité en toute autonomie au sein de l'établissement.*

*La présence ou non d'Une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) sera prise en considération dans l'analyse de ce critère. Les ULIS permettent l'accueil dans les établissements d'enseignement général, technologique et professionnel, d'un petit groupe d'élèves présentant le même type de handicap, pour lesquels une scolarisation individuelle dans un aménagement classique des locaux ne peut être envisagée.*

#### Un travail concerté

*La mise en accessibilité du patrimoine régional étant un des axes de travail des chantiers liés à la fusion, un rapprochement avec la Région Haute-Normandie a permis de retenir conjointement des critères de priorisation des établissements sus énoncés et d'envisager l'élaboration d'Ad'AP conjoints :*

- ✓ *Durée de l'Ad'AP : 9 ans,*
- ✓ *Méthodologie d'intervention : traitement de l'ensemble des bâtiments d'un établissement,*
- ✓ *Traitement de l'accessibilité des espaces publics au sens Etablissement Recevant du Public (hors espaces codes du travail : espaces réservées aux personnels en charge du fonctionnement des établissements mais non accessibles au public. Exemple : cuisine),*

*Conformément à la logique de la chaîne de déplacement de l'utilisateur, la Région étudiera en lien avec les autorités compétentes (autres maîtres d'ouvrage publics, les autorités organisatrices de transport, etc...) les travaux de mise en accessibilité aux abords des établissements : aménagements des parvis, des parkings et des cheminements depuis les points d'arrêts de bus.*

• d'autoriser le Président :

- à déposer l'Ad'AP, et ses versions actualisées, en Préfecture ainsi que l'ensemble des pièces et annexes constitutives du dossier,

- à lancer les différentes actions inscrites dans cet agenda pour sa mise en œuvre sur la période de 2015-2024,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25596-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-99**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
<b>Titre</b>	<i>Evolution de la carte des formations professionnelles : carte des formations sanitaires et sociales</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

Au titre du CPRDFP 2011-2014 qui vaut schéma régional des formations sanitaires et sociales :

- d'approuver :
  - ✓ la diminution des places actuelles en formation initiale à l'IRTS d'Hérouville-Saint-Clair, de 15 à 10 places ;
  - ✓ l'ouverture de 18 places nouvelles en formation continue.

Il conviendra d'inscrire au PRDFP, l'évolution de la carte des formations sanitaires et sociales.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25725-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-100**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
<b>Programme</b>	Soutenir la création et la diffusion artistiques et culturelles (P093)
<b>Titre</b>	<i>Participation de la Région Basse-Normandie au festival Normandie Impressionniste - Adoption de la convention constitutive consolidée (avenants n°1 et 2) du Groupement d'Intérêt Public Normandie Impressionniste - Avenant modificatif n°1 au contrat d'objectifs et de moyens du Trident - Scène Nationale de Cherbourg-Octeville - Compléments apportés au Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le jeudi 18 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Bertrand DENIAUD, Sylvie ERRARD, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Mickaël MARIE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Florence MAZIER), Elise LOWY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Vincent LOUVET), Clara OSADTCHY (pouvoir à Pascale CAUCHY), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention constitutive consolidée (avenants n° 1 et 2) du Groupement d'Intérêt Public Normandie Impressionniste, figurant en annexe 1 ;

- de prendre note que le Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IMEC joint en annexe 3 annule et remplace la version adoptée lors de notre Assemblée Plénière des 9 et 10 avril derniers ;

- d'approuver ce Contrat d'Objectifs et de Moyens dans sa nouvelle formulation, sachant que ses annexes restent inchangées ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention constitutive consolidée du GIP Normandie Impressionniste (annexe 1),

- l'avenant modificatif n° 1 à la convention quadriennale d'objectifs de la Scène Nationale de Cherbourg-Octeville (annexe 2),

- le Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IMEC dans sa nouvelle formulation (annexe 3),

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150618-25496-DE-1-1



# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-101**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
<b>Programme</b>	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
<b>Titre</b>	<i>Lancement de cinq nouveaux dispositifs d'aides agricoles et forestières et Modification d'un dispositif d'aide forestière</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les fiches présentées en annexes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 jointes :
  - Soutien aux nouvelles participations aux régimes de qualité (sous-mesure 3.1 du PDR)
  - Entreprises de travaux agricoles (dispositif 6.4.1.2)
  - Aide au démarrage d'entreprises pour les groupements d'employeurs
  - Mise en place et entretien de systèmes agroforestiers (sous-mesure 8.2 du PDR)
  - Investissements en faveur de la modernisation de la filière forêt-bois (dispositif 8.6.1 du PDR)
  - Information et démonstration (sous-mesure 1.2)
  
- de déléguer à la Commission Permanente l'examen et l'approbation de toutes modifications relatives aux fiches présentées en annexes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 jointes ;
  
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25542-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-102**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
<b>Programme</b>	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
<b>Titre</b>	<i>Modification des statuts de Hippolia syndicat mixte</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider les statuts modifiés de Hippolia syndicat mixte présentés en annexe 1 jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25573-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-103**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
<b>Programme</b>	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
<b>Titre</b>	<i>Appel à candidature pour l'agrément régional des organismes afin de mettre en œuvre le dispositif : ' Chèque Conseil pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture '</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver :

- le nouveau dispositif « Chèque Conseil pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture » tel que décrit dans l'annexe 1 jointe,

- l'appel à candidature pour l'agrément régional des organismes afin de mettre en œuvre le dispositif : « Chèque Conseil pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture », tel que joint en annexe 2 ;

- de déléguer à la Commission Permanente l'examen et l'approbation de toutes modifications relatives aux fiches présentées en annexes 1 et 2 jointes ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25118-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

**N°AP 15-06-104**

<b>Commission</b>	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
<b>Programme</b>	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
<b>Titre</b>	<i>Modifications du régime d'exemption FEAMP et de la politique régionale d'investissement en faveur de ' l'efficacité énergétique et l'atténuation du changement climatique '</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver :

- les modifications apportées au régime d'exemption FEAMP jointe en annexe 1,

- les modifications apportées à la politique régionale d'investissement sur « l'efficacité énergétique et l'atténuation du changement climatique » jointe en annexe 2 ;

- de déléguer à la Commission Permanente l'examen et l'approbation de toutes modifications relatives aux fiches présentées en annexes 1 et 2 jointes ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25153-DE-1-1



# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-105**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
<b>Titre</b>	<i>Politique régionale de lutte contre le décrochage scolaire : convention décrochage scolaire avec les autorités académiques</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer la convention relative à la prise en charge des jeunes sortants du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle, jointe en annexe 1.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25851-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-106**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
<b>Titre</b>	<i>Région Basse-Normandie : "Territoire d'excellence pour l'égalité femmes-hommes"</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Bertrand DENIAUD (pouvoir à Florence MAZIER), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer la convention cadre « Les territoires d'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »,  
jointe en annexe 1.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25852-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-06-107

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Accompagner et équiper les apprentis (P050)
<b>Titre</b>	<i>Plan de mobilisation pour l'apprentissage 2015/2016</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Clara OSADTCHY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la mise en place du plan de mobilisation pour le développement de l'apprentissage ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits concernant le plan de mobilisation pour l'apprentissage ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat avec la DRJSCS, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25278-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-108**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Orienter et garantir un socle de compétences générales (P164)
<b>Titre</b>	<i>Sécurisation des parcours dans le cadre du dispositif REUSSIR</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Clara OSADTCHY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le Règlement régional de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, joint en annexe n° 1 ;
- d'autoriser le Président à signer :
  - la convention type jointe en annexe n° 2,
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-24993-DE-1-1



# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

## DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

**N°AP 15-06-109**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
<b>Titre</b>	<i>Subvention globale FSE 2007-2013 : modification du plan de financement</i>

-----

### Réunion des 18 et 19 JUIN 2015

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

#### Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

#### Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Clara OSADTCHY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

### **LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la révision de la subvention globale du Fonds social européen dans le cadre du Programme national FSE 2007-2013, telle qu'elle figure en annexe ;
- d'approuver la demande d'abondement de la subvention globale pour porter le FSE à 34 650 000 € et le montant total à 68 680 876,24 € ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25113-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-110**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
<b>Titre</b>	<i>Convention entre le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et la Région pour le paiement des heures de Compte Personnel de Formation mobilisées par un demandeur d'emploi</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Clara OSADTCHY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention entre le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et la Région, pour le paiement des heures de Compte Personnel de Formation mobilisées par un demandeur d'emploi, jointe en annexe 1 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25632-DE-1-1

# REGION BASSE-NORMANDIE

-----

**DELIBERATION**

**N°AP 15-06-111**

**du CONSEIL REGIONAL**

<b>Commission</b>	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
<b>Programme</b>	Développer l'économie sociale et solidaire (P302)
<b>Titre</b>	<i>Mise en œuvre du service d'intérêt économique général d'accompagnement des créateurs d'activités dans leur test d'activité</i>

-----

**Réunion des 18 et 19 JUIN 2015**

-----

Réuni le vendredi 19 juin 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sophie GAUGAIN, Jean-Louis VALENTIN, Annie ANNE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Pascale CAUCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Marie-Dominique FRIGOUT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à François DIGARD), Marine LEMASSON (pouvoir à François DUFOUR), Clara OSADTCHY (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, Sylvie ERRARD ne prenant pas part au vote,

- de reconnaître le caractère d'intérêt économique général de l'activité des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) ;
- de retenir le règlement de minimis SIEG N° 360/2012 du 25 avril 2012 comme cadre d'intervention et d'approuver la convention de subventionnement type jointe en annexe ;
- de déroger en conséquence au règlement des subventions régionales ;
- de déléguer à la Commission Permanente l'attribution des subventions concernées ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015  
et de la réception en Préfecture le 24 juin 2015.  
Identifiant : 014-231400011-20150619-25173-DE-1-1